



Message pour le Conseil général No. 12

Objet : La Cierne – Mesures hors zone 87 – Crédit d'investissement

But de la dépense

Lors de la mise à l'enquête publique de l agrandissement du chalet situé sur l'art RF 3130, la Commune de Châtel-St-Denis s'est engagée à réaliser la mesure PGEE n° 87 qui permet de raccorder 8 constructions dans le secteur de la route de la Cierne au réseau communal des eaux usées.

Conformément à la loi en vigueur, le coût du raccordement d'un bâtiment situé hors de la zone à bâtir ne doit pas dépasser CHF/pièce habitable 8'000.- Le solde est financé par la Commune.

Dans le cas de la route de la Cierne, la participation de la Commune de Châtel-St-Denis est de CHF 70'000.-

Cette réalisation est constituée de :

- Collecteur EU en PVC diamètre 150 mm, longueur 400 m
- Collecteur EU en PVC diamètre 200 mm, longueur 130 m
- Conduite de refoulement en PE, longueur 120 m
- Chambres de visite, 12 pièces
- STAP, 1 pièce

Plan de financement

Rubrique comptable dépense 71.501.36 - subventions 71.611.30

Coût total estimé	CHF 220'000.00
./. participation des propriétaires	CHF 150'000.00

Solde à la charge de la Commune	CHF 70'000.00
Financé par un emprunt bancaire	

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2018

Intérêts passifs	2 % sur CHF	70'000.00	CHF	1'400.00
Amortissement	4 % sur CHF	70'000.00	CHF	2'800.00
Total			CHF	4'200.00

Estimation des charges d'exploitation dès 2018

Les charges d'exploitation sont couvertes par les taxes annuelles.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de CHF 70'000.- pour la mesure hors zone n° 87 à la route de la Cierne.

Conformément à l'art. 52 de la Loi sur les communes, cette décision est sujette à référendum.

Le Conseil communal

Châtel-St-Denis, novembre 2016

Route de la Cierne - collecteur et pompage eaux usées - crédit d'investissement

03.11.2016

